

Séance du 9 novembre 2020

date de convocation :

4 novembre 2020

date d'affichage :

10 novembre 2020

Nombre de Conseillers :

en exercice :	19
Présents :	17
Représentés :	1
Votants :	18

L'an deux mil vingt,

Le neuf novembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session ordinaire.

Etaient présents : Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Marie LENEVEU, Alain NAVARRE, Martine NEEL, Philippe JEAN, Anne DESHEULLES, Ghislaine GRISEL, Yves LESIGNE, Hedwige COLLETTE, Julien LEMOIGNE, Maxime FAUDEMÉR, Stéphanie RENE, Christophe LECESNE, Sylvie BERTRAND, Chantal CADEL, Jean-Paul BONNET.

Procuration : Carole HEBERT à Christophe LECESNE.

Absent excusé : Valentin BAZAN.

Secrétaire de séance : Yves LESIGNE.

Tarifs d'assainissement pour l'année 2021.

En ce qui concerne les tarifs d'assainissement pour l'année 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide de ne pas modifier la prime fixe et d'augmenter le prix du m3 traité de 0,03 €. Les tarifs d'assainissement appliqués en 2021 se présenteront comme suit :

Pour les abonnés raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement et desservis en eau potable par le Syndicat d'eau de Créances-Pirou :

↪ Prime fixe annuelle :	44,96 €
↪ Par m3 traité :1,52 €

Pour les abonnés raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement et qui ne s'alimentent pas au réseau d'eau potable :

↪ Prime fixe annuelle :	44,96 €
↪ Forfait 30 m3/personne, le m3 :1,52 €